



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL-48-150623-7**

SEANCE DU 15 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Anne Laure FILIPPINI ; M Jean Jacques FRATICELLI ; Mme Marie Josée SANTONI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; Mme Lisa FRANCISCI ; M Jean François OTTOMANI ; M Franck PAOLI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; Mme Muriel ELEGANTINI ; M Filippu Antone ANGELI ; Mme Marie Pierre GAMBOTTI ; M Pierre Louis PIERI ; M Jules François PAOLI ; Mme Nadine ACHILLI FABRE ; M Esteban SALDANA ; Mme Dominique VILLARD ANGELI ; M André POLINI.

Etaient représentés : M Sébastien GUIDICELLI par M Vincent SUSINI ; Mme Victoria COLOMBANI par Mme Marie-Luce MICAELLI ; M Toussaint BARBONI par M André ROCCHI ; Mme Sandrine MURGIA par Mme Agnulina ANDREANI ; M Albert PIREDDA par M Esteban SALDANA ; Mme Nicole FARENC par Mme Dominique VILLARD ANGELI ;

Etaient absents : Pas d'absents

Secrétaire de séance : Mme Marie-Luce MICAELLI.

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 21	Absents : 0	Représentés : 6	Votants : 27
Votes pour : 27	Votes contre : 0	Abstentions : 0		
Affichage en date du : 19/06/2023	Convocation : 08.06.2023			

OBJET : GRH : REORGANISATION DES HORAIRES DE TRAVAIL DES SERVICES ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE – ETE 2023.

Considérant qu'afin de conserver des conditions de travail optimales pendant la période estivale, il conviendrait de modifier les horaires de travail, de façon à commencer plus tôt le matin et finir plus tôt dans l'après-midi tel que :

Délibération
N° DEL-48-150623-7

SERVICES	HORAIRES ACTUELLES	HORAIRES DEMANDEES
Technique	Du lundi au vendredi De 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30	Du lundi au vendredi De 06h30 à 13h30 avec une pause de 20 minutes Du 1 ^{er} juin 2023 au 15 septembre 2023
Administratif	Du lundi au vendredi De 08h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h00	Du lundi au vendredi De 08h30 à 15h30 avec une pause de 20 minutes Du 1 ^{er} juillet 2023 au 31 août 2023

Par courrier en date du 15 mai 2023, le Maire a demandé au Comité Social Territorial de bien vouloir étudier ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'entériner ce projet de modification de planning pour les services techniques et administratifs, tel qu'exposé ci-dessus et de le mettre en œuvre.
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

A Prunelli di Fiumorbu, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Publié le :

Transmis au Préfet le :